

**APPEL D'OFFRE POUR LA FOURNITURE,
L'INSTALLATION ET LA MAINTENANCE
D'UNE SOLUTION DE
VIDEOSURVEILLANCE ET CONTROLE
D'ACCES**

1	OBJET DE LA CONSULTATION :	3
1.1	FOURNITURE, INSTALLATION ET MONTAGE DU MATERIEL	3
1.2	EXECUTION D'UNE ANNEE DE GARANTIE OU DE SERVICE APRES-VENTE.	3
1.3	LETTRE D'AUTORISATION DU FABRIQUANT	4
1.4	FORMATION	4
2	CONDITIONS DE PARTICIPATION	4
3	CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES	4
4	VISITE DU SITE	5
5	PRESENTATION DE L'OFFRE	5
6	VALIDITE DES OFFRES	6
7	DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES	6
8	SPECIFICATIONS TECHNIQUES	7
8.1	NOMENCLATURE POUR LA SOLUTION DE VIDEOSURVEILLANCE	7
9	LES REFERENCES TECHNIQUES	9

1 OBJET DE LA CONSULTATION :

La Banque Commerciale du Burundi dispose actuellement d'un système de vidéosurveillance et de contrôle d'accès dans ses locaux. Ce système, qui est d'une génération technologique ancienne, ne répond plus aux besoins et aux exigences de qualité d'images et de traçabilité des évènements.

Le présent marché devra permettre d'acquérir une solution **moderne, solide et performante.**

Le soumissionnaire retenu devra exécuter les trois phases contractuelles d'activités à savoir :

1.1 Fourniture, installation et montage du matériel

Le matériel de vidéo surveillance à fournir puis à installer au siège, dans les agences et les guichets devra comprendre des caméras, un enregistreur et des écrans conformément aux spécifications techniques décrites ci-après.

Le système de vidéo-surveillance doit être capable de conserver les images pour une période de 3 mois.

Le matériel de contrôle d'accès à fournir puis à installer au siège devra comprendre des terminaux intelligents de reconnaissance faciale et biométrique et des gâches électriques pour les cadres de porte conformément aux spécifications techniques décrites ci-après.

1.2 Exécution d'une année de garantie ou de service après-vente.

Une garantie d'une durée de douze (12) mois est exigée pour tout soumissionnaire. Cette garantie prendra effet à partir de la date de réception officielle des travaux d'installation du système de vidéo-surveillance et de contrôle d'accès.

Le matériel de vidéosurveillance et de contrôle d'accès livré et installé devra être couvert par une garantie d'un an. Le contractant devra, au cours de cette période, assurer par tous les moyens, le bon fonctionnement de l'équipement installé. Ainsi en cas de panne, et quelle que soit la nature de celle-ci, le contractant devra procéder, sans délai, au remplacement de la pièce ou fourniture défectueuse, tout ceci à ses frais, pour la remise en marche diligente dudit système.

Les pannes enregistrées au cours de la période de garantie devront être considérées comme résultant d'un défaut de fabrication ou d'installation ou d'une insuffisance de qualité du matériel non identifiables lors de l'évaluation technique.

Le contractant du système de vidéosurveillance et contrôle d'accès est tenu d'assurer le bon fonctionnement desdites installations durant toute la période de garantie.

Pour cette étape, le contractant a une obligation de résultat et devra tenir compte de cette responsabilité dans la formulation de ses coûts.

1.3 Lettre d'autorisation du fabricant

Le soumissionnaire intéressé devra fournir une autorisation du fabricant pour la fourniture et l'installation de la solution.

1.4 Formation

Un plan de formation pour 7 personnes sur les solutions de vidéosurveillance et contrôle d'accès devra être fourni en incluant aussi dans son manuel les bonnes pratiques à suivre concernant la gestion des images.

2 CONDITIONS DE PARTICIPATION

- ✓ La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités techniques et financières requises pour l'exécution dudit marché.
- ✓ Tout soumissionnaire étranger participant à l'offre devra avoir un groupement avec une société locale ayant les capacités requises (financières et techniques) pour l'exécution du présent marché
- ✓ Les travaux prévus dans le cadre de ce marché constituent un (1) seul lot.
- ✓ L'ensemble des travaux (fourniture et installation) est à réaliser dans un délai maximal de 120 jours calendriers. Toutefois, les soumissionnaires peuvent proposer un délai plus court mais raisonnable.

3 CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

- ✓ Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès du Département Logistique de la Banque Commerciale du Burundi sis à Rohero, 84 chaussée Prince Louis Rwagasore moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille francs (50.000 BIF) à verser, **sur le compte n° 99999920592-30 ouvert à la BANCOBU.**
- ✓ Le dossier de concours peut être consulté au Département Logistique de la Banque et/ou au site web de la banque www.bancobu.com
- ✓ **Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à Madame l'Administrateur Directeur Général de la BANCOBU et déposée au secrétariat de la BANCOBU contre décharge et/ou par e-mail adressé à : info@bancobu.com, 84 Chaussée Prince Louis Rwagasore, B.P. 990 Bujumbura; E-mail : info@bancobu.com; Tél:**

+257 22 26-52-00 / 20-65-00 en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres.

4 VISITE DU SITE

- ✓ Une visite du site est prévue. La visite des sites sélectionnés est prévue du 21 au 23 Juin 2021. N.B : La visite des sites ci-après mentionnés est obligatoire et éliminatoire.

Calendrier des sites à visiter :

Lundi le 21/06/2021 : Mairie de Bujumbura à partir de 9h. Le lieu de rencontre est au Siège.

Mardi le 22/06/2021 : GITEGA, NGOZI, MUYINGA, BUGARAMA, KIRUNDO

Mercredi le 23/06/2021 : KAYOGORO, MAKAMBA

5 PRESENTATION DE L'OFFRE

- ✓ Les offres seront rédigées en langue française.
 - ✓ Le soumissionnaire proposera **une offre technique et une offre financière** séparées. Les prix seront calculés en FBU TVAC.
 - ✓ Les soumissionnaires ne peuvent soumettre qu'une seule offre pour le présent marché.
 - ✓ Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois millions de Francs Burundais (3.000.000 FBU). **Toute offre qui n'est pas accompagnée d'une garantie bancaire de soumission sera rejetée à l'ouverture des offres.**
 - ✓ Les offres doivent être accompagnées d'un bordereau de versement attestant l'achat du DAO par le paiement du montant de 50 000 FBU.

 - ✓ Le soumissionnaire proposera une offre technique (incluant la proposition d'implémentation, le plan projet et les fiches techniques des caméras et contrôle d'accès proposés) et une offre financière (une originale, deux copies et un format électronique).

 - ✓ **Le dossier de soumission devra contenir une attestation bancaire, certifiant que le soumissionnaire dispose de liquidité et/ou de facilités de crédit net de tout autre engagement contractuel d'au moins trois cent millions de francs burundais (BIF 300.000.000).**
 - ✓ L'offre financière en BIF comprendra deux options : une offre sans octroi de devise et une offre avec octroi de devise toutes en Bif. Pour **l'octroi de devises**, le fournisseur devra mentionner le montant exact à payer en devise au fabriquant et le montant restant en Bif.

 - ✓ Les autres documents à fournir sont :
-

- Numéro d'Identification Fiscale (NIF) & Registre de Commerce (RC) ; ;
- Attestation de non redevabilité de l'OBR en original et datant de moins d'un mois
- Statuts de l'entreprise ;
- Attestation de non-faillite ;
- Lettre d'autorisation du fabricant pour la fourniture et l'installation.

6 VALIDITE DES OFFRES

- ✓ Les offres restent valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

7 DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES

- ✓ La date limite de dépôt des offres est fixée en date du 09/07/ 2021 à 15heures locales, avant que la séance d'ouverture des offres ne soit déclarée ouverte. L'ouverture des offres aura lieu le même jour à 15 heures 30, heure locale.
- ✓ Les offres devront être déposées au secrétariat de la DIRECTION Générale de la BANCOBU, à **Rohero,84 Chaussée Prince Louis Rwagasore, B.P. 990 Bujumbura ; E-mail : info@bancobu.com, Tél : +257 22 26 52 00/ 22 20 65 00** contre récépissé au plus tard le **09/07/2021 à 15 heures, heure locale.**
- ✓ Toute offre reçue après la date et l'heure limite de dépôt ne sera pas prise en considération.

8 SPECIFICATIONS TECHNIQUES

8.1 Nomenclature pour la solution de VidéoSurveillance

Fourniture et Installation d'un Système de Vidéosurveillance -SIEGE		
	DESCRIPTION	QTE
1	Ip Cam Int 2Mp (caisses, coffre, Salle comptage, Hall/Accueil HQ et Ex-Ambassade, Corridor Clients, Escalier, Gab, caméra détectant la température dans la salle des machines.)	60
2	Ip Cam ext 2Mp - parking (Parking interne client, parking interne direction)	12
3	4MP PTZ Camera -le long de la clôture (parking externe client et personnel, cote dispensaire, cote Gab)	8
4	NVR 64Cam- (2 en production et 1 de réserve) Capacité de stocker les images pour au moins 3 mois	3
5	Switch 28P All Giga Poe (3 de production et une de réserve)	4
7	Ecran (Smart TV) (2 Moyens Généraux, 2 Direction générale et 1 DSI)	5
8	Logiciel	1
9	Câblage	1
10	Main D'Œuvre	1

Fourniture et Installation d'un système de contrôle d'accès -SIEGE		
	DESCRIPTION	QTE
1	Dispositif de contrôle d'accès (terminaux de reconnaissance faciale, empreintes digitales et lecture de carte) – chambre forte Bif et USD x2, Caisse x2, Western Union x1, Salle de comptage x2 N.B : Les contrôles d'accès doivent être muni de ferme porte durable et serrure électromécanique	7
8	Logiciel	1
9	Câblage	1
10	Main D'Œuvre	1

Fourniture et Installation d'un Système de Vidéosurveillance -GITEGA		
	DESCRIPTION	QTE
1	Ip Cam Int 2Mp (6 caméras espaces client, 2 cameras GAB et 2 cameras détectant la température dans la salle des machines)	10
2	Ip Cam ext 2Mp - parking (Parking interne client, parking interne direction)	4
4	NVR 16 Cam – capacité de stocker les images pendant au moins 3 mois	1
5	Switch 16P All Giga Poe	1
8	Logiciel	1
9	Câblage	1
10	Main D'Œuvre	1

Fourniture et Installation d'un Système de Vidéosurveillance -Guichets Bujumbura		
	DESCRIPTION	QTE
1	Ip Cam Int 2Mp (Asiatiquex4, Kigobex4, Kamengex4, Ngagarax4, Kinindox4, Siyonix5, Kirax4, Ruvumerax4, Gatumbax4, Brarudix2, Mairiex2, Aéroportx2, Portx2, APIx2, Kenya Airwaysx2, Kanyoshax2, Ruzibax4, Guichet du marchéx5)	62
2	Ip Cam ext 2Mp - parking (Asiatiquex1, Kigobex1, Kamengex1, Ngagarax1, Kinindox1, Siyonix1, Kirax1, Ruvumerax1, Gatumbax1, Ruzibax1, Guichet du marchéx1)	11
4	NVR 8 Cam – capacité de stocker les images pendant au moins 3 mois.	11
4	NVR 4 Cam – capacité de stocker les images pendant au moins 3 mois.	7
5	Switch 8P All Giga Poe	18
8	Logiciel	1
9	Câblage	1

10

Main D'Œuvre

1

Fourniture et Installation d'un Système de Vidéosurveillance -Guichets et Agences intérieur du pays.

	DESCRIPTION	QTE
1	Ip Cam Int 2Mp (Kayanzax4, Ngozix4, Masanganzirax4, Kirundox4, Muyingax4, Koberox4, Rugombox4, Cibitokex4, Musenyix4, Muramvyax4, Bugaramax4, Gatabox4, Cankuzox4, Zegex4, Ndorax4, Kinyinyax4, Muhangax4, Buhigax4, Mutahox4, Rumongex4, Nyanza-Lacx4, Makambax4, Kayogorox4, Matanax4)	100
2	Ip Cam ext 2Mp - parking (Kayanzax2, Ngozix2, Masanganzirax2, Kirundox2, Muyingax2, Koberox2, Rugombox2, Cibitokex2, Musenyix2, Muramvyax2, Bugaramax2, Gatabox2, Cankuzox2, Zegex2, Ndorax2, Kinyinyax2, Muhangax2, Buhigax2, Mutahox2, Rumongex2, Nyanza-Lacx2, Makambax2, Kayogorox2, Matanax2)	50
4	NVR 8 Cam – capacité de stocker les images pendant au moins 3 mois.	25
5	Switch 8P All Giga Poe	25
8	Logiciel	1
9	Câblage	1
10	Main D'Œuvre	1

9 LES REFERENCES TECHNIQUES

L'expérience des travaux analogues avec des lettres de commande/contrat et les PV de réceptions provisoires et/ou définitive des travaux réalisés est exigée :

L'entreprise devra avoir une expérience en tant qu'entreprise principale dans la fourniture et installation de solution de vidéo-surveillance et contrôle d'accès d'au moins 2 ouvrages de même nature et de même complexité que les travaux faisant objet du présent marché au cours des 5 dernières années.

L'entreprise devra également avoir :

- Une lettre d'autorisation du fabricant confirmant la capacité du fournisseur à fournir et installer la solution.
- Une équipe technique suffisamment outillé pour la réalisation du projet.
- Une preuve signée de la visite des sites planifiés par la Bancobu.
- Une représentation sur place pour assurer le service après-vente.

Les CV, les attestations de services rendus faisant ressortir la personne et/ou la société à contacter en cas de vérification et les copies de diplômes et/ou certificat certifiées conformes aux originaux doivent être annexés.